

DOSSIER n° DP 025 057 23 A0032
Déposé le : 28/08/2023
Sur un terrain sis à : 1 RUE DE MONTBELIARD
57 AO 27

DESTINATAIRE

Monsieur GUINEBERT Matthieu
1 RUE DE MONTBELIARD
25200 BETHONCOURT

Autorité compétente : Maire au nom de la commune
Affaire suivie par Elodie Verdier

Objet : Rejet tacite de votre déclaration préalable



Monsieur,

Vous avez déposé le 28/08/2023 à la mairie de BETHONCOURT une demande de Déclaration préalable.

Par lettre du 19/09/2023, je vous ai demandé de bien vouloir compléter/corriger votre dossier par les pièces suivantes :

- Formulaire Cerfa
- Plan de masse coté
- Plan en coupe du terrain et de la construction

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie de BETHONCOURT en date du 02/01/2024, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite de rejet.

Vous pouvez redéposer une nouvelle demande si vous souhaitez réaliser votre projet.

Je vous prie de croire, Monsieur, l'expression salutations respectueuses.

Fait à BETHONCOURT,
Le 03/01/2024

Le Maire,

Jean ANDRÉ

